TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 7 mars 1902

Présidence de M. SEE, vice-président

ESCROC DE HAUT VOL. — C'est en l'absence du prévenu que le tribunal a statué, vendredi, sur le cas de Pierre Vennat, un chevalier d'industrie de large envergure, poursuivi de nouveau pour escroqueries.

Vennat est un récidiviste dangereux, qui sait inspirer confiance à ses dupes, et qui possède un incomparable talent pour dépister la « rousse ».

Ses dernières opérations l'ont mis en rapport avec la maison Delansorne, fabrique de bicyclettes, rue Nationale, à Lille, où il s'est présenté de la part de M. Gaston Tresse, restaurateur à Lambersart, pour obtenir en location un vélo avec lequel il a pris la fuite.

On pense bien que M. Tresse refusa d'admettre que Vennat se fût valablement présenté à son nom ; bie nmieux, le commerçant porta plainte, après MM. Delansorne, contre le hardi malfaiteur qui, par des moyens plutôt répréhensibles, lui avait filouté une somme de 375 francs.

Par défaut, Vennat a été condamné en *trois ans de prison* et 10 francs d'amende.

A LA RECHERCHE DE TWECHUIZEN. — Les efforts de la police lancée à la suite de l'assassin probable de Mlle Henry, rue Gambetta, à Lille, sont, on le sait, restés infructueux. Une certaine quantité de vauriens sans feu ni lieu ont bien été rabattus dans les filets des agents opérant lundi dernier à la frontière, mais le trop fameux lutteur est resté introuvable.

Un écho assez drôle de cette battue internationale nous est arrivé à la correctionnelle : au cours de leurs recherches, les policiers ont surpris un sieur Léon Cardon, 22 ans, tourneur à Roubaix, au moment où il attirait les passants au jeu de bonneteau, que l'on considère, on le sait, et avec raison, être une escroquerie condamnable.

Cardon, trouvé possesseur de 39 francs, a vainement tenté d'expliquer la provenance de cette somme, qu'il a prétendu avoir gagné à l'atelier, mais qui est sûrement le produit de son commerce des « trois cartes ».

Léon Cardon est condamné, pour tentative d'escroquerie, en un mois de prison, avec sursis.

SURPRISE DESAGREABLE. — En revenant d'un congé qu'elle avait passé chez ses parents, à Cambrai, Mlle Céline Hordez, servante au café Raux, place de la Gare, à Roubaix, ne se doutait guère de la désagréable surprise qui l'attendait : toutes ses économies, soit 180 francs, plus divers bibelots d'une certaine valeur, avaient disparu.

On avait remarqué, pendant l'absence de la jeune fille, que le garçon de courses du café, Alfred Dezeck, 46 ans, s'était livré à des dépenses exagérées. Interrogé, le personnage nia d'abord, mais, outre que ses antécédents — sept ou huit condamnations — semblaient confirmer les soupçons, Dezeck ne put indiquer la nouvelle source de ses revenus.

Convaincu de vol, Alfred Dezeck, qui a, du reste, passé des aveux, s'est entendu infliger un an et un jour d'emprisonnement.

QUI VIVE ? — Une scène amusante s'est passée au parc à fourrages, à l'Esplanade, entre un factionnaire rigide et un brave homme un peu gris, Emile Carrette, 45 ans, débardeur à Lille.

Il était six heures du soir, la sentinelle était dans sa guérite, lorsqu'elle vit s'avancer, titubant passablement, l'inconnu qui n'avait pas du tout l'air d'un officier en tournée d'inspection.

— Halte-là ! On ne passe pas !

Silence complet.

— Répondez, ou je fais feu !...

Mutisme persistant. Le factionnaire épaule, il va tirer...

— Hé ! là, camarade, pas de bêtises, hein, se décide à crier l'inconnu.

— Qui vive ? réitère la sentinelle.

— Allons, allons, camarade, viens donc boire un verre...

— Au large ! réplique l'irréductible consigné, que le poivrot, enfin convaincu qu'il n'y a rien à faire, se décide à quitter en le gratifiant de quelques épithètes choisis : « Fainéant ! Eh ! va donc ! Boulanger ! »

Pour ces outrages, et pour ivresse, Emile Carrette, très ennuyé de cet écart de sa conduite si correcte d'habitude, a comparu en correctionnelle où il a dû être condamné en 24 heures de prison, mais avec le sursis de la loi Bérenger, et en cinq francs d'amende.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour fraude, 6 jours de prison et 500 fr. d'amende à François Sautière, 27 ans 1/2, journalier à Roubaix, et à Achille Vanwambecke, 27 ans, peigneur à Tourcoing.

— Trois mois à Simon Sarlogne, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Georges Choquel, 28 ans, journalier, rue de Lille, à Saint-André, 50 fr. d'amende avec sursis pour coups à sa sœur.

— Pour bris de glace volontaire au cabaret Josson, boulevard de Metz, à Roubaix, 3 jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende à Edmond Likens, 30 ans, teinturier.

— Quinze jours par défaut à Alphonse Uytterschaut, de Mons-en-Barœul, pour coups.

— Georges Pommelaere, 21 ans, mineur à Lens, 10 jours de prison, et Aimable Denneuville, 27 ans, cabaretier à Anstaing, 6 jours avec sursis, pour coups.

— Pour vol de zinc, 30 kilos, à la toiture de la bibliothèque municipale de Marcq, 15 jours de prison à Jules Henniquant, 18 ans, jardinier à Marcq, et 8 jours à Auguste Vandeweide, 19 ans, journalier à Hem.

Mᵉ HACCART.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOULOGNE

Sous le prétexte d'excitation au meurtre, au pillage et à l'incendie, le parquet de Boulogne-sur-Mer a poursuivi devant le tribunal correctionnel de cette ville, la citoyenne Séraphine Pajaud.

Cette dernière n'a pas répondu à la citation.

Dans sa dernière audience, le tribunal, statuant sur les réquisitions du ministère public, a condamné, *par défaut*, la citoyenne Séraphine Pajaud à 6 mois de prison et 100 fr. d'amende.

Faisant application de la loi sur les menées anarchistes, le tribunal a interdit la publication des témoignages entendus à l'audience et des pièces du procès.

VICTOR HUGO

Posséder l'œuvre complète de Victor Hugo, avoir chez soi tout ce qu'a produit le maître dans tous les genres pour le prix minimum de 25 centimes le volume, voilà qui sûrement tentera le grand public. La librairie Jules Rouff et Cie met en vente en jolis volumes (10 × 16) rognés (2 volumes par semaine), la plus grande œuvre du XIXᵉ siècle. L'édition commencera par Notre-Dame de Paris. Mais dès aujourd'hui on peut se procurer n'importe lequel des ouvrages du Maître. En vente partout. Pour recevoir franco en gare 20 volumes, envoyer 5 francs en timbres ou mandat, à l'administration du «Réveil du Nord» et de l'« Egalité de Roubaix-Tourcoing », 44, rue de Béthune, Lille.

Tribune Minière

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION D'OIGNIES

Avis aux malades et blessés syndiqués (Quartiers Nᵒ 2 et le village)

La réunion pour la distribution des secours de la Commission des quêtes aura lieu le mardi 11 mars, chez le citoyen Angelus Lejeune, délégué du Syndicat.

Les intéressés sont priés d'y assister et d'être en règle avec leurs livrets du Syndicat.

Le Secrétaire,
Emile DUFRESNE.

SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN D'ANZIN

REUNIONS SYNDICALES

TRIEU-DE-FRESNES. — Samedi 8 mars, à cinq heures précises, réunion des mineurs, salon habituel, avec le concours du citoyen SELLE, conseiller général, maire de Denain.

THIERS. — Samedi 8 mars, à sept heures du soir, réunion des mineurs de Bruay-Thiers, salon Delvallez, avec le concours du citoyen SELLE.

Ordre du jour : Questions syndicales et économiques.

RÉUNION SYNDICALE

A SOMAIN

Aujourd'hui, samedi, à huit heures du soir, aura lieu chez Jacquart, rue du Masy, une réunion syndicale (syndicat d'Anzin) de la section de Somain. Le secrétaire, le citoyen Lamblin, se tiendra à la disposition des adhérents pour recevoir les cotisations mensuelles. Le citoyen Lamblin fait remarquer que plusieurs membres sont en retard pour leurs cotisations ; au cas de non-paiement, il se verra forcé d'afficher les noms de ceux qui auront plus de trois mois de retard.

Il engage en même temps, les sept ou huit mineurs de Somain qui travaillent à la fosse Casimir-Périer et qui ne sont pas encore syndiqués à venir se grouper sous les plis de la bannière syndicale.

Mines de L'Escarpelle

A LA FOSSE NUMERO 3

M. l'ingénieur de la fosse numéro 3 des Mines de l'Escarpelle fait sur le salaire de l'ouvrier une retenue arbitraire, contre laquelle je tiens à protester.

Un ouvrier, pour son travail, lève une machine. Si une avarie se produit à cette machine, soit à cause d'un défaut existant d'avance, soit à cause d'usure, une retenue est faite sur le salaire de l'ouvrier pour les frais de réparation.

M. l'Ingénieur sait très bien qu'il commet un acte arbitraire en opérant ainsi une retenue. Dernièrement, un ouvrier ayant réclamé, il lui fit remise d'une petite somme.

J'ai reçu déjà plusieurs plaintes à ce sujet et tous les ouvriers affirment qu'ils ne sont coupables d'aucune négligence.

Espérons que M. le directeur de la Compagnie voudra bien remédier à cet état de choses.

Edouard DECATOIRE,
délégué mineur.

Rapports de délégués mineurs

MINES DE COURRIERES. — *Fosse numéro 3.* — La lettre suivante vient d'être adressée au Préfet du Pas-de-Calais :

« Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un accident s'est produit au numéro 3 des mines de Courrières le 31 janvier 1902, et que, malgré sa gravité et en violation de la loi du 10 juillet 1890, je n'en ai pas été avisé par l'exploitant.

L'ouvrier François Wattrin, âgé de 28 ans, demeurant aux corons de Méricourt, a eu deux doigts de pied écrasés en travaillant dans sa taille.

Après un mois de soins, le docteur a dû lui faire l'amputation et on ne peut encore prévoir quand cet ouvrier pourra reprendre son travail.

En ma qualité de délégué à la sécurité des ouvriers mineurs, j'aurais donc dû être avisé de cet accident.

J'espère, Monsieur le Préfet, que vous ordonnerez une enquête de suite, pour que je puisse accompagner M. le contrôleur dans sa visite.

Recevez, etc.

SIMON PIERRE, dit Vicq,
délégué mineur au numéro 3
de Courrières.

LES RENTES DES MINEURS

LIEVIN. — Le nommé Neusy Désiré, 43 ans, mineur, demeurant à Liévin, rue d'Angres, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 2 de Liévin, a reçu un caillou sur la jambe droite. Chômage : moins de 20 jours.

—Le nommé Guillaume Louis, 33 ans, mineur, demeurant à Liévin, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 2 de Liévin, s'est donné un coup de hache au-dessus du genou gauche en coupant un bois. Chômage : moins de 20 jours.

VIEUX-CONDE. — A la fosse l'Avaleresse, dans la veine Elisabeth, 2e plan incliné, Victor Faux, déballeur, demeurant à Vieux-Condé, par suite de la chute d'un caillou dans le plan incliné a été contusionné à la hanche gauche. — Vingt jours de chômage.

Savon Paris-Ménage pour linge et laines

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 8 MARS : N· 318.842

10 kilos de savon de ménage « L'Aigle » des SAVONNERIES DE SAINT-ANDRÉ

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nᵒˢ :

134.797	285.918
205.792	310.556
246.129	421.020
251.073	513.099
268.538	591.705

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaitre avant le 20 mars 1902.

Numéros sortis en Février et inscrits pour le tirage du lot de 1.000 fr.

154.442 M. Delhye Hubert, à Liévin.
160.026 M. Baillez Paul, à Carvin.
165.597 M. Lecomte, à Auchel.
176.038 M. Boucher Joseph, à Marles.
210840 M. Barbier, à Dorignies.

(A suivre).

Chronique des Sports

LE VÉLO

LA COURSE DE LILLE-DUNKERQUE

La course de Lille-Dunkerque aura lieu le 22 juin prochain.

Les coureurs seront divisés en deux catégories : 1ᵉ Internationale ; 2ᵉ Régionale réservée à tous les coureurs libres de la région du Nord.

Le droit d'inscription est fixé à 3 francs, non remboursables, pour les coureurs libres ; à 5 fr., non remboursables, pour les coureurs de la première catégorie. Aucune inscription ne sera admise si elle n'est accompagnée du droit d'entrée.

Les engagements doivent être adressés 10-12, rue Grande-Chaussée, à Lille. L'itinéraire de la course est le suivant :

Lille, départ avenue Delobel, avenue de l'Hippodrome, Lomme, Wez-Macquart, Chapelle-d'Armentières, Armentières, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Bailleul, Meteren, Flêtre, Caestre, Eecke, Steenvoorde, Winnezeele, Herzeele, Bambecque, West-Cappel, Vyfweg ou les Cinq-Chemins, maison Blanche, Téteghem, Dunkerque (arrivée au canal de Furnes).

Les coureurs seront expressément tenus de suivre cette route. Un contrôle sera organisé à Steenvoorde. La liste des engagements sera irrévocablement close le 12 juin, à midi.

LES BELGES DANS PARIS-ROUBAIX

Le *Vélo* annonce que l'équipe du Club des Docks à Anvers se prépare à prendre part à la course Paris-Roubaix.

Ce sont les coureurs routiers Tubbax, Dictus, Hoevenaers et De Decker, qui ont été désignés pour défendre les couleurs anversoises dans la grande épreuve.

Depuis quelques semaines déjà, ces quatre hommes se préparent sérieusement, sous la direction d'un des membres du comité.

Le Club des Docks fera accompagner ses coureurs par un délégué, qui aura pour mission d'organiser les différents services pour assurer aux concurrents anversois dans Paris-Roubaix toutes les chances de réussite.

Les Courses de Chevaux

LES COURSES DE TOURCOING

Voici le programme officiel des courses qui auront lieu le dimanche 27 avril 1902, à l'Hippodrome du Brun-Pain :

Prix de la Ville de Tourcoing. — Au trot monté ou attelé, rendement de distance. — 1,500 francs pour chevaux entiers et juments de demi sang, nés et élevés en France, âgés de 4 à 8 ans, n'ayant pas gagné en France ou à l'étranger une somme de 10,000 francs.

Engagements jusqu'au 31 mars, à six heures du soir, au secrétariat des Courses, 98, rue de Lille, à Tourcoing.

Derby de Tourcoing. — Au trot monté. — 5,000 francs pour poulains et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France.

Distance : 2,800 mètres. Engagements jusqu'au mardi 4 mars 1902, à midi, au secrétariat des Courses, 98, rue de Lille, à Tourcoing. Les forfaits devront être déclarés à la même adresse, pour le 2 avril, à six heures du soir.

Steeple-Chase militaire (3e série). 225 francs pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe.

Distance : 1,800 mètres. Engagements jusqu'au lundi 20 avril, avant deux heures du soir, au secrétariat des Courses, 98, rue de Lille, à Tourcoing.

Prix du Chemin de fer du Nord. — International au trot attelé. — 1,500 *francs*, pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus.

Engagements jusqu'au lundi 31 mars, avant six heures du soir, au secrétariat des Courses, 98, rue de Lille, à Tourcoing.

Poids libre. Distance maxima : 4,200 mètres.

LES CHIENS RATIERS

A FRESNES

Dimanche 9 mars, à trois heures du soir, chez M. Achille Mortier, rue des Postes, près la gare, concours de chiens ratiers organisé par le « Club Ratier Fresnois ». 45 francs de prix.

Tout chien aura trois rats à détruire.

Tout amateur pourra fournir ses rats.

Les chiens no nprimés auront une seconde d'avance.

Toute difficulté sera tranchée par le jury.

Une retenue de 10 % sera effectuée sur le montant des prix.

Mise d'entrée pour chaque chien 3 fr. 50, y compris le prix des rats.

Après le concours, grand défi entre deux amateurs.

Prix d'entrée pour le public : 30 centimes par personne.

Pour tous renseignements : s'adresser au siège de la société, et chez M. Bury, débitant, rue de Valenciennes.

Les Combats de Coqs

A LILLE

Le dimanche 9 mars, au *Bon Bouillon*, 21, place Saint-Martin, à Lille, grand combat de coqs contre Sonneville et Echout, de la Madeleine.

2 de 3 morts pour 50 francs et parties de plaisir à 10 francs. Tous poulets.

Mise au parc à cinq heures.

A LENS

Le dimanche 9 mars, à deux heures et demie, aura lieu chez M. Lerminiaux Joseph, cabaretier, 8, rue de la Bataille, à Lens, un grand concours de coqs. Un coq gagnant 30 francs. La mise sera de 12 fr. Les parties ayant versé la mise seront celles admises de préférence. Un règlement sera lu et affiché au parc.

A BILLY-MONTIGNY

Dimanche 16 mars, chez M. Pierre Emmanuel, rue du Commerce, à Billy-Montigny, grand concours de coqs. 300 francs de prix.

Le concours se composera de 16 parties. La mise sera de seize francs payables en s'inscrivant. Un coq gagnant, 25 francs ; deux coqs gagnants, 50 francs.

A SOMAIN

Dimanche 9 mars, chez Louis Brodoux, rue Pasteur, un grand combat de coqs aura lieu. Huit parties seront en présence et la mise sera de 6 fr. pour 15.

Tribune Verrière

A LA VERRERIE HULET, A JEUMONT

La lettre suivante a été adressée à M. Hulet, maître de verreries, à Jeumont :

« Monsieur,

» Veuillez nous permettre de vous soumettre les doléances suivantes.

» Considérant que les congés donnés à nos camarades sont injustifiés en ce sens que deux hommes ne peuvent être rendus responsables du mouvement collectif qui s'opère chez nous ;

» D'autre part : qu'une répartition plus équitable des feuilles peut être faite pour les étendeurs ;

» Que les conditions offertes par M. Cornille sont à notre point de vue inacceptables ; que les tentatives de conciliation faites par nous pour trancher ces différends n'ont pas abouti par suite de l'indifférence ou du mauvais vouloir de la Direction ;

» Pour ces raisons : la solidarité nous obligeant à nous défendre mutuellement contre les atteintes faites à nos droits d'ouvriers, nous avons l'honneur de vous donner notre préavis d'un mois.

» C'est bien à regret que nous prenons cette détermination. Aussi, serions-nous heureux que vous y prêtiez attention afin de voir s'il ne serait pas possible de remédier à l'état de choses qui nous divise actuellement.

» Recevez, Monsieur Hulet, nos salutations sincères et respectueuses. »

(Suivent les signatures des ouvriers de la verrerie Hulet).

LA TEMPÉRATURE

AUJOURD'HUI SAMEDI 8 MARS 1902 (17 Ventôse an 110 de la République), 67e jour de l'année, 78e jour de l'hiver, 28e jour de la lune.

Lever du soleil à 6 h. 32 ; coucher à 5 h. 51.

Lever de la lune à 5 h. 20 matin ; coucher à 4 h. 19 soir.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 3 minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 7 mars :

Baromètre à 9 heures du matin : 759ᵐᵐ2.

Baisse depuis la veille : 2ᵐᵐ9.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, — 0°8 à 6 h. du matin ; maxima, + 14°0.

Température de l'air : + 5°1.

Etat du ciel : Un peu brumeux, sans nuages.

Direction du vent : Nord-Nord-Ouest.

Temps probable pour samedi : Ciel assez beau, brumes, température plus douce.

Le " Journal Officiel "

L'*Officiel* mentionne la nomination, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Jean-Baptiste Bonduel, agriculteur et brasseur à Sainghin, président de la Société d'agriculteurs du Nord.

AVOUES

M. Blanckaërt est nommé avoué près le tribunal de première instance de Boulogne-sur-Mer, en remplacement de M. Delcluse.

AUX TRAVAILLEURS
des deux sexes

A la place de toutes ces boissons alcooliques que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas, trop fréquemment au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et, tout en bravant les temps froids et humides, vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les bons estaminets.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

« LE GLOBE-TROTTER »

Le **Globe-Trotter** est l'organe moderne des Explorations, des Découvertes, de toutes les Actualités géographiques, aérostatiques, etc.

Dans chaque numéro, le **Globe-Trotter** publie deux romans instructifs et récréatifs avec des concours dotés de prix importants.

Le **Globe-Trotter** est, en outre, un guide précieux pour tous les déplacements. Il fournit tous les renseignements pratiques pour les voyages. 15 centimes le numéro hebdomadaire brillamment illustré; le premier numéro, exceptionnellement, 5 centimes.

S'adresser à tous les vendeurs du « Réveil du Nord » et de l' « Egalité » de Roubaix-Tourcoing.

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 7 MARS

VALEURS	Cours du jour	Cours précédents	Hausse fr. c.	Baisse fr. c.
3 %	101 42	101 40	» 02	» »
3 % amortiss.	100 20	100 37	» »	» 17
3 1/2 %	102 »	101 90	» 10	» »

BOURSE DE LILLE

COURS DU 7 MARS

Albi, 1180. — Béthune, 3540. — Bruay, 505. — Carvin, 2115 ; 5e, 425. — La Clarence, 670. — Courrières, 2240. — Crespin, 164. — Douchy, 1025. — Dourges, 100e, 230. — Drocourt, 3.000. — Escarpelle, 825. — Flines, 685. — Lens, 570. — Ligny anc., 421. — Marles 30 %, 1625. — Meurchin, 11490. ex-c.; 5e, 2299. — Ostricourt, 1345. — Vicoigne, 20e, 1010.

Crédit du Nord, 485. — Verley, Decroix, 1290.

EN HAUSSE : Béthune, de 3530 à 3540 ; La Clarence, de 660 à 670; Courrières, de 2237 à 2240 ; 20e Vicoigne, de 1005 à 1010.

EN BAISSE : Albi, de 1194 à 1180 ; Bruay, de 506 à 505; Carvin, de 2125 à 2115 ; 5e Carvin, de 427 à 425; Crespin, de 165 à 164 ; Douchy, de 1030 à 1025; Drocourt, de 3075 à 3000 ; Escarpelle, de 850 à 825; Flines-lez-Raches, de 690 à 685 ; Ligny (anc.), de 425 à 421 ; Marles, 30 %, de 1650 à 1625; Meurchin, de 11975 à 11490 (ex-c.); Ostricourt, de 1360 à 1345.

Crédit du Nord, de 489 à 485.

STATIONNAIRES : 100e Dourges, à 230 ; Lens, à 570 ; 5e Meurchin, à 2299.

Verley, Decroix à 1290.

MARCHES DE LILLE

SUCRES ET ALCOOLS

SUCRES. — Sucre indigène, 88 degrés, 17. ».— Pain nᵒ 1, 99. ». — Cassé rangé, boîtes de 5 kilos, 100 fr.

ALCOOLS. — 3/6 fin disponible, 25 fr.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 7. — On a côté, ce matin, en Bourse : 4 45 mrs, 4 45 avril ; 4 45 mai; 4 47 juin; 4 45 juillet; 4 45 août; 445 septembre; 4 47 octobre; 4 47 novembre.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5,000 kil. sur septembre à 4 45.

MARCHES DE LA REGION

MARCHE aux PORCS et VEAUX GRAS d'ARRAS *du 6 mars*

On a amené 119 porcs qui ont été vendus de 0 95 à 1 05 le kilo vivant.

Les veaux, au nombre de 70, se sont vendus de 1 fr. à 1 fr. 20 le kilo vivant.

Baisse sur les veaux par suite de l'abondance de l'offre : le cours des porcs s'est maintenu comme précédemment.

ARDRES, 6 mars. — 15 h. blé, 14 50 à 15 fr. — 15 h. *fèves*, 19 *à* 20 *fr.* — 12 h. avoine, *9 fr. 50 à* 10 fr. 50. — 20 h. seigle, 12 fr. 50 à 13 fr. — 10 h. pommes de terre, 5 à 6 fr. — Œufs, le quarteron, 1 fr. 90 à 2 fr. 10. — Beurre, la pièce, 1 fr. 90 à 2 fr. — Volailles (couple), 3 fr. 75 à 7 fr. 25. — Bestiaux. — 25 vaches grasses, le kilo vivant, 0 fr. 70 à 0 fr. 75. — 50 veaux gras, le kilo vivant, 1 fr. 05 à 1 fr. 20. — 30 veaux maigres, 25 à 55 fr. la tête. — 30 moutons, le kilo vivant, 0 fr. 90 à 0 fr. 95.

L'ART de GUÉRIR par LE DERMOTHÉRAPISME

Electro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure est envoyée GRATUITEMENT par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande ; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

LA GUÉRISON DES SOURDS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux

appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie ***gratuitement*** le journal **" La Médecine des Sens "** à toutes les personnes qui en font la demande.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dardres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8, *place Victor-Hugo*, à *Grenoble*, *qui répondra* gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Chicorée au Bouquet

Il est recommandé aux consommateurs de se mettre en garde contre l'usage des chicorées colorées avec des produits étrangers comme l'oxyde de fer, l'ocre (sorte de terre jaunâtre ou marron très fine et très colorante), etc . etc ..

La Chicorée au Bouquet, fabriquée par Rousseau à Ascq, près Lille, est garantie pure et exempte de tous ces artifices qui ne sont employés que pour berner les consommateurs en faisant miroiter à leurs yeux un produit plus beau mais qui n'en vaut que moins

La maison Rousseau informe sa nombreuse clientèle que pour faciliter l'essai du Chocolat au Bouquet elle en offre momentanément et à titre gracieux un échantillon dans tous les paquets de Chicorée au Bouquet.

Demander dans toutes les épiceries la Chicorée au Bouquet et le Chocolat au Bouquet.

EN VENTE
Aux bureaux
du Réveil du Nord et de l'Egalité

A. LAVY

L'œuvre de Millerand

UN MINISTRE SOCIALISTE

Juin 1899 — Janvier 1902

FAITS ET DOCUMENTS

Iʳᵉ Partie. — **Les questions ouvrières.**
IIᵉ Partie. — **Les Postes et Télégraphes.**
IIIᵉ Partie. — **Le Commerce et l'Industrie.**
IVᵉ Partie. — **L'Enseignement technique.**
Vᵉ Partie. — **Les discours de Millerand, ministre, et le programme de Saint-Mandé.**

Quiconque, adversaire ou ami, voudra savoir ce qu'a été la contribution de Millerand, ministre, à l'œuvre économique et sociale de la IIIᵉ République ; quiconque aura souci de fonder sur un examen loyal et complet une critique favorable ou hostile, trouvera dans ce livre, les éléments d'une opinion éclairée et réfléchie.

Un fort volume in-8 jésus de 444 pages

PRIX : 3 francs

pris dans nos bureaux ou franco par la poste.

Pour cause de Santé
A CÉDER DE SUITE
Le Grand Bazar Social Français

Situé 2, rue des Vieux Remparts

COURTRAI

à 2 minutes de la Gare

Cette maison la plus connue en Belgique pour ses beaux vêtements vendus bon marché n'a absolument rien de commun avec d'autres maisons de confections.

—**Le Grand Bazar Social Français de Courtrai**, le seul de son genre en Belgique, met en vente à l'approche du printemps un stock considérable de vêtements qui seront vendus au prix d'inventaire dans ses immenses locaux, 2, rue des Vieux-Remparts.

Nota. — Bien remarquer que les employés du **Grand Bazar Social Français** qui attendent les clients à la gare portent des casquettes rouges garnies **d'une bande bleue portant l'**indication du Bazar Social sur sa toiture flotte les Dimanches et fêtes un grand drapeau rouge Se défier des individus qui cherchent à entraîner la clientèle dans d'autres maisons de confections, car ces individus reçoivent une prime pour chaque affaire qu'ils font faire.

L'administration rappelle à tous les Français que le **Grand Bazar Social de Courtrai** a toujours soutenu les ouvriers dans toutes leurs luttes pour leur émancipation , aujourd'hui son directeur fait appel à la solidarité de ous pour lui continuer votre confiance.

Choix immense de pantalons costumes complets, pardessus demi-saison. Le meilleur marché de toute la Belgique.

Vient de paraître le **MAL DE MER**

Comment on s'en préserve d'après les nombreux questionnaires ou documents reçus de tous les points du globe par la **Ligue contre le Mal de Mer** (siège central 82, Bᵈ Port-Royal, **PARIS**), documents qui ont été compulsés par le Comité. C'est le résultat de ce vaste referendum, ce sont les **moyens de guérison** trouvés pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 3 francs.

Le Gérant : Jean PIOTELL.

Lille. 44. Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages

FEUILLETON DU 9 MARS. — N· 115

BELLE COUSINE

GRAND ROMAN

par

Georges MALDAGUE

DEUXIEME PARTIE

III

—*C'est toi, chéri*, fit *M. Sorbière*, l'apercevant seulement comme elle ; va vite auprès de ta bonne, va.

Le petit garçon ne semblait pas entendre.

Il était certainement aussi surpris que les gens de l'hôtel, quoique ne faisant certainement pas leurs réflexions.

Son visage prenait, peu à peu, une expression drôle, comme gênée.

Ils ressemblaient, ces gens-là, aux pauvres... auxquels il donnait des sous dans la rue.

Mais Artémie, elle, ne l'était pas, gênée.

— Oh ! quel amour d'enfant ! le beau trognon ! le beau mignon !... *Monsieur*, laissez-le, qu'au moins je le regarde... On n'en voit pas par chez nous, des chérubins comme ça....

Elle s'avançait, doucement, vers lui, se pliant en deux, avec un rire de sa bouche très fendue, qui montrait toutes ses dents, sa beauté, avec ses cheveux, sa tignasse noire, d'une épaisseur peu ordinaire.

Oui, c'était ce qu'elle avait de bien, ses dents, dures comme du fer, blanches comme des amandes.

A l'occasion, elle se défendait avec quand Ugène la bourrait de coup de poings, — il n'y a de si belle eau qui ne se trouble, — ou autrefois quand Totole, la Terreur-des-Vaches, tombait sur elle à bras raccourcis, histoire de lui prouver son amour.

— Elle vous enlèverait un morceau de la figure, disait Totole, actuellement pensionnaire à Poissy, où il tressait des «chossons de lisière pour les ripatons du gouvernement. »

— Elle vous couperait un doigt tout net ! affirmait le Poivrot, à qui la victoire du reste restait souvent.

Fût-ce ce grand rire dégageant les dents éblouissantes qui, en éclairant la figure vulgaire et grincheuse de la fille, la lui rendit sympathique, le petit Roger, qui d'abord avait reculé, resta immobile, la laissant s'approcher.

M. Sorbière, comme tous les pères, sensible au moindre éloge en ce qui concernait son rejeton de si bas que partît cet éloge, — était néanmoins légèrement inquiet, redoutant que cette grande fille, dont il soupçonnait les accointances, se laissât aller à la familiarité d'une caresse.

A un instant même, cette crainte fut telle qu'il dit, en mettant d'ailleurs beaucoup de naturel dans sa voix :

— Il n'est pas aimable, je vous en préviens... il n'aime pas qu'on l'embrasse...

— L'embrasser ! exclama-t-elle, en continuant ses risettes, il n'y a pas de danger que je frotte ma vilaine figure à un joli petit museau comme ça... Je ne le toucherai seulement pas, je suis toute mouillée... Mais il est si beau... Oh ! le beau petit ! le beau petit !

L'enfant dit, en faisant un signe de sa main à fossettes :

— Attends, je vais te chercher mon grand cheval, reste-là...

— Il va me chercher son grand cheval ! Oui, l'amour, oui, je reste-là.

Et se retournant vers M. Sorbière :

— Est-on heureux d'être riche, rien que pour avoir des gosses *comme ça !*

Ce dernier parlait à Berluche.

Au fond, à présent, il avait une hâte de voir hors de chez lui, si ce n'était son père, paraissant un vieux brave homme, du moins cette fille encombrante, qui insultait ses domestiques et qui finirait peut-être, quoi qu'elle en dît, par s'enhardir *jusqu'à reprendre son* fils dans ses bras.

— Voyons, disait-il, êtes-vous tout à fait bien ?... Croyez-vous que vous ne vous sentirez de rien ?.... Tenez, voilà ma carte ; pour peu que cet accident ait des suites, je vous enverrai, médecin, médicaments, secours...

— Je n'aurai pas besoin de tout ça, tranquillisez-vous donc, monsieur, fit Berluche, presque impatient ; me voilà gaillard comme avant.... et en vous souhaitant le bonsoir.

— Une seconde... on va vous apporter un verre de vieux cognac, pour vous remettre...

— Ça ne se refuse jamais... mais je vous assure que je suis remis.

Le maître de la maison lui tendait une carte tirée de son portefeuille.

— Allons, prenez cela.... Je n'aurai pas la conscience tranquille, bien que, comme vous le dites avec justesse, il n'y ait pas de la faute de mon cocher.... Mais combien peu, à votre place, l'auraient pris de cette façon... J'aime les honnêtes gens, et je ne demande qu'à être utile à ceux qui ont besoin... Donc, si vous aviez besoin quelque jour d'un service ne craignez pas de me le demander... si je puis vous le rendre...

— Eh bien, prends donc, papa, fit Artémie trouvant qu'il ne s'empr[...] assez vite du petit carton qu'on lui tendait, *ce n'est pas à dédaigner, ce que te dit monsieur... puis on ne rencontre pas si souvent des bons riches.*

— Merci, fit Berluche, ma fille a raison... Dans la vie on peut toujours avoir besoin.... Merci.

— Voilà l'amour et son grand dada ! brailla la maîtresse du Poivrot, couvrant de sa voix cette dernière phrase ; oh ! qu'il est beau ce dada !.... On voit que c'est pour un homme.... C'est en peau, ma parole.

Roger attirait par la bride un cheval à roulettes, absolument harnaché comme un cheval vivant.

Il longea la pièce jusqu'au bout, puis tourna à gauche, vers une porte voilée par une tenture orientale, très lourde.

Sa main se leva, glissa sous la portière, pour tourner le bouton.

Aussitôt, sentant de la résistance, il lâcha la poignée.

Et en s'écartant, sans quitter la bride de sa monture, il tendit un bras vers cette porte disant à Artémie, qui encore pliée en deux, le suivait dans ses évolutions :

—On n'entre pas par là, vois-tu... C'est la chambre de maman.

— Ah ! on n'entre pas pourquoi ?

— Parce qu'elle n'y est plus...elle est morte

Puis, sa physionomie devenue toute grave, en faisant volte-face vers une autre porte en face :

— Mais par là, on entre, c'est la chambre de papa.

Et il s'en alla, sachant ouvrir tout seul, en se haussant sur la pointe des pieds.

— Au revoir mon bébé, dit Artémie.

— Au revoir, fit la petite voix, de l'autre chambre, déjà lointaine.

Berluche lampait son verre de cognac.

— Ça c'est du nanan... mes amis, quel velours !

M. Sorbière, pâle pendant que son fils parlait, chercha un louis dans son gousset, qu'il glissa au fond de la poche de la grosse vareuse du compagnon du père Lamy, là où celui-ci venait de placer la carte qu'il lui tendait quelques minutes auparavant.

— Qu'est-ce que vous faites, monsieur...

— *De quoi prendre une voiture*, vous et votre fille.... Après la secousse que vous avez eue, vous ne pouvez continuer votre chemin à pied.

— Mais nous prendrons l'omnibus...

— Voyons, ne vas pas faire de façons.... N'importe ce que monsieur a mis dans ta poche, tu sais que *c'est de l'argent bien placé.*

Et, dignement, un sanglot dans la gorge qui n'était pas feint peut-être — les revirements étant prompts chez elle — Artémie prononça en regardant leur interlocuteur ;

— Nous allons enterrer ma mère...

Celui-ci eut un mouvement de tête qui équivalait à une exclamation d'étonnement.

Berluche gagnait l'escalier en donnant un coup de casquette.

Sa fille le suivit .

M. Sorbière les reconduisit jusqu'au grand escalier.

Et, quand ils l'eurent franchi, comme Jean le cocher, osait seulement paraître, venant de la cour.

— *Mon ami*, lui dit-il, je veux bien qu'il n'y ait pas de votre faute aujourd'hui, mais voilà la deuxième fois que vous manquez d'écraser quelqu'un en huit jours, heureusement sans plus d'importance... Faites attention, que la troisième fois, je ne plaisanterais pas.

Et en maître qui ne permet pas de discussion, il remonta l'escalier sans se retourner vers lui.

Cette scène avait lieu dix jours avant le départ de M. Sorbière pour Cannes, où il emmenait son fils.

Onésime Berluche et sa fille se retrouvèrent sur le trottoir, dans la neige, comme tout à l'heure, et au premier moment saisis par le froid .

— Dépêchons-nous, fit cette dernière ; est-ce que tu vas prendre u nsapin ?

— Pas du tout, répondit son père je n'ai même plus la tête endolorie ; je serais capable, s'il le fallait, d'arpenter le chemin à pied.

— Oui, mais comme il ne le faut pas, tu me feras le plaisir de monter en omnibus...

Je prendrai le même que toi, du reste, quitte à ce que ça me retarde un peu, je ne te quitterai que le plus tard possible... Quant à présent, donne-moi ton bras, que je ne lâcherai point, tu ne feras plus un pas tout seul

— Allons donc ! est-ce que tu crois que j'ai envie de recommencer ?

Mais elle s'accrocha à lui et en effet ne le lâcha plus.

Elle se mit à parler, à parler, sans s'arrêter l'espace d'une seconde.

Cette exclamation arrivait à chaque instant :

— Est-ce heureux, les riches ! s'il y a du bon sens... un pareil luxe, quand tant d'autres crèvent de faim !

Le peu qu'elle venait de voir, de l'hôtel Sorbière, lui causait une grande impression.

Cette impression devait lui rester.

Comme lui restait celle, produite par la vue de la jeune femme qu'amenait le Poivrot, en pleine nuit, au « Rendez-Vous des Zigs », au mois de mars de l'année précédente, lorsque sa mante de fourrure, lui tombant des épaules, elle lui apparaissait dans la splendeur de sa robe de bal, avec son décolleté hardi, les fleurs rouges du corsage tranchant sur sa chair blanche, et ses beaux bras moulés dans les longs gants de Suède.

(A suivre.)